

# LE P'TIT CURIEUX



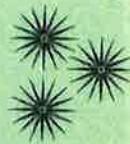
## JOYEUSES FÊTES!



volume 5 • numéro 1 • Décembre 2011



## Le mot du coordonnateur



**Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1<sup>er</sup> mars 2012.  
Merci !**

### Collaborateurs :

**François Bernard  
819-397-4616**

**Ghislaine B Lampron  
819-397-5664**

**Erika Faucher  
819-397-2664**

**Marie-Claude Rocheleau  
819-397-2964**

**France Valence  
819-397-2539**

Bonjour à chacun de vous qui à chaque trimestre prenez le temps de lire votre P'tit Curieux et qui nous donnez vos commentaires et suggestions. J'ose espérer au nom de l'équipe qui ne ménage ni les efforts ni le temps pour vous offrir un journal qui vous informe sur votre municipalité que vous apprécierez ce numéro.

Nous voilà déjà à la fin de cette année 2011 qui, je l'espère fut pour chacun de vous une belle année dans son ensemble. Profitons donc de cette période pour faire le bilan de notre année.

Bien sur au cours de cette année il y eu des jours plus sombres - à certains moments; mais essayons de ne garder en mémoire que les jours qui furent remplis de soleil, de joies, d'amour et d'amitié partagé.

Bien sur au cours de cette année, il y a eu des jours où mes études m'ont semblées difficiles où mon travail m'a paru pénible; mais essayons de garder en mémoire que les réussites qui ont couronné mes efforts.

Bien sur au cours de l'année il ya eu des jours où je ne me suis pas senti en forme et où j'ai été frappé par la maladie ou un accident; mais essayons de ne garder en mémoire que les jours où j'ai été en forme, plein d'énergie et en santé.

Bien sur il y a des moments où j'ai été blessé par des gens de mon entourage ou que des amis m'ont fait de la peine; mais essayons de garder en mémoire que les beaux moments de tendresse et d'amitié que nous avons vécu avec notre conjoint, nos familles et nos amis.

Bref, pourquoi ne pas retenir dans notre tête et surtout notre cœur que le bon côté de la vie. Que les moments où j'ai fait une différence pour quelqu'un ou que quelqu'un a fait une différence pour moi.

Je vous souhaite pour l'année 2012 une année encore plus remplie de santé, joies, amour et réussite dans tous vos projets.

En terminant, je veux féliciter Madame Micheline Rivard gagnante du dernier tirage. Vous me permettrez aussi de remercier tous les collaborateurs de notre journal du plus profond de mon cœur et de leur souhaiter d'avoir du plaisir de continuer leur implication pour une vie meilleure dans notre communauté.

**François Bernard  
Coordonnateur du journal**



**Participez en grand  
nombre à notre  
concours à la page 15 !**



Chères citoyennes et chers citoyens,

Lors de la séance extraordinaire du 19 décembre prochain, nous présenterons le bilan des réalisations de l'année ainsi que le budget 2012. Nous vous invitons à y assister en grand nombre. Il nous fera plaisir de vous rencontrer.

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre :

- Au niveau administratif, la municipalité a signé une entente de délégation de compétence en prévention incendie avec la Municipalité de Saint-Félix de Kingsey. Monsieur Joël Perron est le préventionniste attitré. Elle a complété également la définition de ses besoins pour le développement et l'implantation de son futur site WEB. De plus, elle a adopté un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux afin de se conformer à l'obligation législative du Code municipal du Québec. Un système intégré d'impression ainsi qu'un portable ont été acquis afin de maintenir un service adéquat.
- Au niveau de futur bureau municipal, la définition des besoins d'aménagement a été complétée. De plus, il y a eu octroi de contrats de service pour la planification et l'aménagement du nouveau local selon les besoins de la municipalité incluant les études préparatoires, les plans préliminaires et définitifs ainsi que la surveillance des travaux à la firme Flox Design et à la firme d'architectes Demers Pelletier. Des travaux de démolition sont actuellement en cours pour répondre aux besoins du nouveau bureau municipal.

- Au niveau de l'école, il y a eu octroi de deux contrats : un pour le parement extérieur en briques et l'isolation à la compagnie Construction Allard Inc. et l'autre pour la réfection des sanitaires garçons et filles à la compagnie Benoît Moreau Inc. Des démarches sont actuellement en cours pour finaliser l'entente avec le Ministère des Affaires municipales pour l'obtention d'une subvention de 125 000\$ provenant du programme PIQM. De plus, la Caisse populaire de l'Est de Drummond s'est engagée à nous donner une aide financière s'élevant à 10% des travaux qui seront réalisés soit environ 35 000\$, une entente devrait être signée sous peu. Le Ministère de l'Éducation nous a donné 2 500\$ provenant d'un fonds discrétionnaire.

- Au niveau de la sécurité publique, il y a eu rédaction et adoption d'un nouveau règlement concernant la salubrité et l'entretien des logements. Une mise à jour du plan de sécurité civile a été effectuée afin d'y actualiser l'information à la suite des réponses reçues de la population au niveau du questionnaire distribué à la population.

À l'aube de la prochaine année, les membres du Conseil municipal et les employés municipaux vous souhaitent Santé, Bonheur et Sérénité.

Joyeux Noël et Bonne Année !



**Suzanne Pinard Lebeau**, mairesse



### Le mot du préventionniste Sécurité temps des fêtes

Le temps des fêtes arrive à grand pas ainsi les décorations viendront embellir nos maisons. Voici donc quelques conseils pour que ces belles images ne deviennent pas juste des souvenirs.

#### L'arbre de noël naturel

Comment le plus beau des sapins, décoré de neige artificielle et de guirlandes électriques, peut-il devenir une véritable bombe à retardement ?

Les sapins de Noël vendus dans le commerce ne sont pas ignifugés comme cela peut être le cas à l'étranger. Ils sont donc inflammables et combustibles.

Ainsi, le fait de laisser brancher votre guirlande sans interruption pendant de nombreuses heures contribue à l'assèchement du sapin et augmente le risque qu'il prenne feu.

En 30 secondes, un sapin peut embraser votre maison. Voici un lien (You Tube) qui pourra vous montrer une petite vidéo très révélatrice.

<http://www.youtube.com/watch?v=rnRt4dXw4rE>



## Les nouvelles du conseil municipal (suite)

### Conseils :

- Achetez un arbre qui vient d'être coupé car le taux d'humidité sera plus haut, donc moins de risque pour les incendies.
- Votre sapin ne doit jamais manquer d'eau. Veillez à le mettre dans un support qui contient un réservoir pour mettre de l'eau. Cette eau tiendra votre sapin avec un taux d'humidité plus haut et il restera vert plus longtemps.
- Installez votre sapin loin des sources de chaleur pour ne pas l'assécher.
- Assurez-vous qu'il n'est pas dans les portes de sortie car s'il prend en feu la porte de sortie ne sera pas utilisable.

- Sortez votre arbre de votre maison lorsque les fêtes seront terminées.

Quelques idées cadeaux pour la sécurité des personnes que nous aimons en vie :

- Avertisseur de fumée
- Avertisseur de monoxyde de carbone
- Extincteur portatif ABC

Joyeuses Fêtes !

**Joel Perron**, Préventionniste



## Résumé de la séance du conseil de septembre 2011 et octobre 2011



### Séance ordinaire - 6 septembre

- Solidarité Rurale du Québec : Résolu de rembourser les frais d'adhésion au montant de 50 \$ de Madame la Mairesse afin de suivre les activités de Solidarité Rurale du Québec.
- Dépôt des indicateurs de gestion 2010 : Les résultats pour l'année 2009 sont disponibles au site du MAMROT.
- Code de déontologie des élus - Avis de motion
- Mandat d'architectes - Réaménagement bureau municipal : Résolu de réserver les services de Demers, Pelletier, architectes pour l'étude normative et les plans et devis définitifs pour le projet d'aménagement des bureaux municipaux pour une somme de 2 850 \$ tel que décrit à l'offre de services.
- Transferts budgétaires : Résolu d'approuver les transferts budgétaires suggérés afin de rééquilibrer les revenus et dépenses selon les projets réalisés et ceux planifiés.
- Entretien d'hiver - Réserves d'eau : Résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à conclure les ententes et ainsi permettre à Madame la Mairesse ainsi que la directrice générale secrétaire-trésorière de signer les documents nécessaires pour la conclusion de ces dites ententes pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse St-Lucien.
- Projet d'entente avec St-Félix - Préventionniste : Résolu d'accepter le projet d'entente pour une délégation de compétence à l'égard des services d'un préventionniste par la Municipalité de St-Félix-de-Kingsey conditionnellement à la dissolution de l'entente tripartite entre les Municipalités de St-Cyrille-de-Wendover, St-Félix-de-Kingsey et St-Lucien. Également résolu d'autoriser Madame la Mairesse et la directrice générale secrétaire-trésorière de signer la dite entente pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse St-Lucien.

- Adhésion au SIUCQ (Service d'Intervention d'Urgence du Centre du Québec) : Résolu que la Municipalité de la Paroisse St-Lucien adhère au SIUCQ pour sa sécurité civile et que le paiement soit fait à titre de contribution. Le Comité local de sécurité civile est maintenu et ce n'est qu'un complément pour offrir de meilleurs services aux citoyens. Des véhicules du SIUCQ circuleront sur le territoire pour bien mieux le connaître en cas d'intervention.
- Travaux 9<sup>e</sup> rang de Simpson : Résolu d'accepter la proposition de l'entrepreneur à effectuer un procédé de thermogénérateur selon les conditions mentionnées quant aux garantis et aux alternatives suivantes en cas d'inefficacité de ce processus (réf. Rapport 31-08-20/M François Pothier, chargé de projet).
- Modification règlement 2005-005 - Vidanges Fosses Septiques : Avis de motion pour modifier le règlement 2007-005 afin d'inclure l'avis municipal au compte de taxes annuel.

### Séance ordinaire du 3 octobre 2011

- Cote d'Éthique et de Déontologie des Élus de la Municipalité de la Paroisse St-Lucien : Mme Marie-Claude Rocheleau fait la présentation du Projet de Code d'Éthique et de Déontologie des Élus de la Municipalité de la Paroisse St-Lucien dont les membres du conseil ont reçu précédemment et ont lu ce dit projet. Mme Rocheleau donne un Avis de Motion pour son adoption avec dispense de lecture. La directrice générale indique qu'un avis public doit être affiché au plus tard 7 jours avant la séance ordinaire lors de laquelle le code doit être adopté.
- Changement de nom d'une municipalité locale : Résolu que la Municipalité demande au Ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de changer son nom pour le suivant : Municipalité St-Lucien.



# Les nouvelles du conseil municipal (suite)

## Résumé de la séance du conseil de octobre 2011 et novembre 2011

### Séance ordinaire du 3 octobre 2011 (suite)

- Déneigement - Cour du 5280 7<sup>e</sup> Rang :** Résolu d'octroyer le déneigement de la cour au 5280 7<sup>e</sup> rang à Déneigement NC pour la saison 2010-2011 au montant de 1 000 \$ taxes incl. et d'autoriser Madame la Mairesse ainsi que la directrice générale secrétaire-trésorière à signer un contrat à cet effet pour et au nom de la Municipalité.
- Entente Croix-Rouge :** Résolu de régler la contribution 2011 au montant de 226.38 \$ pour notre entente avec la Croix-Rouge.
- Formation en secourismes :** Une formation en secourisme se tiendra les 8 et 9 octobre 2011 pour des membres des organismes paroissiaux (10 participants - Age d'Or et Fermières).
- Réparation du tablier du Pont Gagnon :** Résolu d'autoriser la réparation du tablier du Pont Gagnon par Entreprise Ployard 2000 Inc. pour une dépense maximale prévue de 1 107.35 \$ taxes incl.
- Abat-poussière 8<sup>e</sup> rang :** Résolu d'autoriser l'épandage supplémentaire d'abat-poussière sur le 8<sup>e</sup> rang en raison de l'augmentation de circulation produite par un détours durant la réfection du Pont Comeau octroyé cet automne. Résolu que l'inspecteur en déterminera la quantité et l'emplacement précis selon les besoins.
- Travaux 9<sup>e</sup> rang Simpson (décomptes progressifs) :** Considérant la réception d'un premier décompte progressif à 172 055.45 \$ plus taxes; Considérant que les travaux de thermogénérateur sont complétés et satisfaisants; Considérant que des travaux supplémentaires sans approbation de directive de changement ont augmenté le niveau de stabilité et de sécurité; Considérant que le budget initial a été respecté malgré les travaux supplémentaires par l'économie de pierres lors des travaux de nivelage; il est résolu d'approuver les décomptes progressifs et d'autoriser les versements dus, accompagnés d'une correspondance mentionnant à l'entrepreneur de l'insatisfaction du conseil municipal quant aux prises de décisions sans aucune approbation de directive de changements. Mme Sylvie Lampron inscrit sa dissidence en raison du non respect d'approbation avant l'exécution de travaux non prévus et non approuvés préalablement.
- Traverses Motoneiges :** Résolu d'autoriser les clubs de motoneiges Alléghanish des Bois-Francs et ARDAD Drummondville de traverser les routes municipales indiquées pour la saison 2011-2012 respectant les normes de signalisation requises et d'en faire l'installation et de maintenir la conformité tout au long de la saison et ce, à leurs frais.
- Règlement 2011-022 - Vidange systématique des fosses septiques - Modif. No 2 - modifie l'article 8 du**

**règlement 2007-005 :** Résolu de procéder aux modifications suggérées.

### Séance extraordinaire du 14 octobre 2011

- Réfection des sanitaires - École des Deux-Rivières :** Résolu d'octroyer à Benoit Moreau Inc. le contrat de réfection des sanitaires des garçons et des filles, (réf.1272) le tout selon la soumission déposée au montant de 98 835 \$ plus taxes et d'inscrire l'exécution pour l'année 2012. Également résolu de mandater Madame Suzanne P. Lebeau, maire, et Lynda Lalancette, directrice générale secrétaire-trésorière à signer tous les documents nécessaires pour ce dit contrat pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse St-Lucien.
- Parement extérieur et isolation - École des Deux-Rivières :** Résolu d'octroyer à Les Constructions Allard Inc. le contrat de réfection du parement de briques (réf.1272-M), le tout selon la soumission déposée au montant de 94 400 \$ plus taxes et d'inscrire l'exécution pour l'année 2012. Résolu également de mandater Madame Suzanne P. Lebeau, maire, et Lynda Lalancette, directrice générale secrétaire-trésorière, à signer tous les documents nécessaires pour ce dit contrat, pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse St-Lucien.

### Séance ordinaire du 7 novembre 2011

- Rapport du maire :** Mme Suzanne Pinard-Lebeau présente son rapport 2010 qui contient les éléments suivants : 1) résultats financiers pour l'année 2010; 2) les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ayant été signés durant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 1<sup>er</sup> novembre 2011 ainsi que les déboursés cumulatifs de plus de 25 000 \$ avec un même cocontractant; 3) situation financière 2011 (au 31 octobre 2011); rémunérations et allocations de dépenses des membres du conseil; orientations générales du budget 2012. Ce document a été envoyé aux résidents de St-Lucien par voie postale.
- Règlement 2011-023 - Code d'Éthique et de Déontologie des Élus de la Municipalité de la Paroisse St-Lucien :** Résolu d'adopter de ce code.
- Photocopieur-Imprimante :** Résolu de permettre à la directrice générale de faire l'acquisition d'un système d'impression intégré Konica Minolta Bizhub 283 selon la proposition présentée au montant de 5 250 \$ plus taxes auprès de BuroPro.
- Déclaration d'intérêts financiers :** Information de dépôt de toutes les déclarations des membres du Conseil et indication qu'un rapport sera transmis au MAMROT.





# Les nouvelles du conseil municipal (suite)

## Résumé de la séance du conseil de novembre 2011 et décembre 2011

### Séance ordinaire du 7 novembre 2011 (suite)

- Entente avec St-Cyrille - Demande de révision pour simplifier le calcul de la quote-part en incendie : La directrice générale fait lecture d'une résolution de la Municipalité de St-Cyrille-de-Wendover à l'effet qu'ils souhaitent réviser l'entente incendie afin de simplifier la méthode de calcul pour l'établissement de la quote-part annuelle.
- Annonces Saint-Lucien : Résolu d'octroyer à Lettrage Lambert Enseignes la confection d'une enseigne au montant de 750 \$ plus taxes pour le remplacement d'une enseigne existante localisée à la limite de notre territoire (7<sup>e</sup> Rang) soit à la limite de la Municipalité de St-Félix-de-Kingsey et d'en faire l'installation par nos employés.
- Programme amélioration du réseau routier - décompte : Considérant l'obtention d'une subvention pour l'amélioration du réseau routier au montant de 22 000 \$, il est résolu que le Conseil approuve les dépenses de 29 891.32 \$ pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 22 000 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports.
- Maison dans les arbres - Résolution de poursuivre soit démolir : Considérant qu'aucune réponse n'a été reçue suite aux dernières communications de notre aviseur légal auprès des représentants du propriétaire, il est résolu de donner un mandat à Me Rosanne Roy pour l'application de notre réglementation municipale dans le dossier d'infraction concernant une résidence ayant comme fondation; un arbre.
- PIQM - Résolution d'acceptation du paiement municipal : Résolu d'autoriser le dépôt d'un projet de rénovation de l'École des Deux-Rivières comprenant la réfection des sanitaires filles et garçons, le parement extérieur, l'isolation, la ventilation et la mise-à-niveau du système d'alarme pour une somme estimée à 328 720 \$. Également résolu d'identifier Lynda Lalancette, directrice générale secrétaire-trésorière qui attestera que les renseignements inscrits dans le formulaire et les documents joints sont véridiques et complets; de confirmer notre engagement à payer notre part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet; de confirmer que le projet respecte la réglementation municipale d'urbanisme et qu'il n'est pas situé dans une zone à risque mais dans un périmètre dont l'affectation urbaine est conforme au schéma d'aménagement et de développement en vigueur, donc qu'il ne nécessitera pas de modification à cette réglementation.
- Programme de bienvenue - Nouveaux arrivants : Madame la Mairesse indique que la définition d'un programme de Bienvenue a été établie au cours de

l'année et que son application est prévue pour l'année 2012.

- Tirage du P'tit Curieux : Tirage d'un livre du Québec qui est présenté par Madame la Mairesse et nous félicitons la gagnante, Mme Micheline Rivard.

### Séance extraordinaire du 28 novembre 2011

- Avis de motion : Modification Règlement 2007-005 - Vidange Systématique des Boues Septiques (Modification no 3).
- Avis de motion : Modification Règlement 2010-15 - Prévention incendie.
- Demande CPTAQ - Succession : Résolu d'appuyer la demande de Succession Normand Corriveau auprès de la CPTAQ afin d'obtenir la certification de conformité de l'acte no 373209 et permettre la conclusion de la succession concernée.
- Mandat architecte : Résolu d'octroyer un mandat à Demers Pelletier Architectes pour la soumission et le suivi de chantier, selon l'offre du 29 août 2011, au montant de 3 900 \$ plus taxes.
- Transferts budgétaires : Résolu d'approuver les transferts de fonds proposés afin d'équilibrer le budget selon les réalisations, à ce jour, et les prévisions d'ici la fin de l'année.

### Séance ordinaire du 5 décembre 2011

- Liste des comptes impayés : Il est résolu que les comptes qui auront toujours des arrérages de plus d'un an ou ayant été déterminés par le dit conseil, ces propriétaires auront une correspondance par courrier recommandé avant la transmission à la MRC de Drummond, afin de les prévenir des procédures qui suivront pour la vente pour taxes. Également résolu que si les dettes de l'année 2009 et précédentes sont réglées en totalité, soit en argent ou par mandat poste, avant la transmission à la MRC (qui est reportée en mars 2012) et qu'un arrangement raisonnable est pris pour les arrérages de l'année 2011, la vente pourra alors, être annulée. (information VENTE EN JUIN 2012)
- Avis de motion règlement taxation pour l'année 2012 : Règlement établissant tous les taux d'imposition et des charges pour l'année 2012.
- Calendrier des séances du Conseil 2012 : Résolu d'adopter le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012 qui se tiendront principalement le lundi et qui débuteront à 19h30 : 9 janvier (2<sup>e</sup> lundi); 6 février; 6 mars; 2 avril; 7 mai; 4 juin; 3 juillet (mardi, lendemain jour férié); 13 août (2<sup>e</sup> lundi); 4 septembre (mardi, lendemain jour férié); 1 octobre; 5 novembre; 3 décembre. Un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit une municipalité.





## Les nouvelles du conseil municipal (suite)



### Résumé de la séance du conseil de décembre 2011

#### Séance ordinaire du 5 décembre 2011(suite)

- Horaire Bureau - Période des Fêtes : Résolu de fermer le bureau municipal au public durant la période du 21 décembre 2011 au 4 janvier 2012 inclusivement.
- Bourses Étudiantes, Volet Municipal - Édition 2011-2012 : Résolu de verser un montant de 350 \$ pour notre participation d'une bourse de Saint-Lucien qui sera remise à un étudiant de notre territoire en fonction des critères de réussite scolaire.
- Règlement 2011-025 - Prévention incendie: Résolu que le règlement soit adopté afin de l'harmoniser avec le règlement de prévention incendie de la Municipalité de St-Félix-de-Kingsey.
- Entente avec St-Cyrille - Demande de révision (modif. art. 14.1) Protection contre les incendies : résolu d'accepter l'amendement de l'entente de fourniture de services relative à la protection contre les incendies avec la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover, signée en date du 30 décembre 2005, tel que présenté, et de désigner Madame la maire ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Lucien.
- Projet Réservoir Incendie (borne sèche): Changement d'emplacement soit du côté de la rue David et cet emplacement améliorera la sécurité lors de son utilisation par le service incendie ainsi que pour les personnes circulant sur le chemin Hemmings. Nous sommes à établir le plan de localisation des équipements pour approbation par le propriétaire avant la transmission des données pour la préparation d'une servitude notariée.

- Règlement 2011-026 : Vidange systématique des fosses Septiques Modif. # 3 (modifie l'article 11 du règlement 2007-00) : Résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 2011-026 intitulé « vidange systématique des fosses septiques modif. # 3 » modifiant l'article 11 du règlement 2007-005, en ajoutant que les coûts supplémentaires pourront être révisés et déterminés au règlement de taxation annuelle et par l'ajout des articles 11.1 à 11.3.
- Avis de motion - Réglementation concernant la protection des eaux souterraines. Mme la maire précise que le Conseil planifie une rencontre publique afin d'informer la population à ce sujet.
- Dossier cours de rebuts - Mandat à Me Roy : Résolu de mandater Me Rosane Roy pour le traitement des dossiers d'infraction concernant des « cours de rebuts ».
- Entente Warwick (Loisirs et culture) : Résolu de renouveler notre entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture avec la Ville de Warwick pour l'année 2012. Madame la maire précise que les frais d'inscription des citoyens de Saint-Lucien sont les mêmes prix que pour ceux de la Municipalité de Warwick et n'entraîne aucun coût pour notre municipalité.
- PIQM - Protocole 125 000 \$ / Règl. d'emprunt 125 000 \$ garanti par subvention : Résolu d'accepter le protocole proposé et de mandater Madame la maire comme signataire pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de St-Lucien.

### Cimetière St-Lucien

La fabrique de la paroisse St-Luc (dont fait partie St-Lucien) avise la population de ce qui suit :

L'Honorable Paul Dunningan de la Cour du Québec, par jugement du 21 octobre 2011, accorde l'annulation des concessions pour les lots 2,3,7,9,18,19,22 à 31, 33 à 35, 38,43,45,47,51 à 56 et 58 du cimetière de St-Lucien à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de la date de la présente publication.

Toute personne pensant être concessionnaire d'un de ces lots situé dans la plus ancienne partie du cimetière doit contacter la fabrique avant l'expiration du délai.

Paroisse Saint-Luc  
34, rue Saint-Louis  
St-Cyrille-de-Wendover (Québec) J1Z 1S1





## Guignolée

Merci à tous les bénévoles qui ont parcouru les rues et les rangs de la municipalité pour recueillir les denrées alimentaires qui seront redistribuées sous forme de paniers de Noël. Merci à toute la population pour sa générosité. Merci aux membres du comité de partage qui parraine cette activité.

## Initiation à la vie chrétienne

Cet automne, à la vie chrétienne  
Cet automne, ce sont plus de cent jeunes de la paroisse St-Luc qui ont participé aux différents parcours de catéchèse avec leurs parents. Après les fêtes, ces parcours se poursuivront; nous souhaitons bonne route aux jeunes et nous remercions les parents pour leur présence et leur appui. Merci également à Marie-Claude Coupal, agente de pastorale, responsable de l'initiation à la vie chrétienne. Pour toute information, vous pouvez rejoindre Marie-Claude au numéro 478-8816.

### **Confirmation**

CONFIRMATION  
Le 3 décembre dernier quatre jeunes adultes et un ado de la paroisse St-Luc étaient confirmés par Mgr André Gazaille à la cathédrale de Nicolet.

## Parcours biblique

Onze personnes ont participé au parcours biblique de novembre dernier. La Parole de Dieu vous intrigue, vous aimerez mieux la connaître ou voir en quoi elle concerne notre quotidien. Un nouveau parcours biblique sera offert après les fêtes. Information : Cécile Allard, agente de pastorale (819-478-9627).

## CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES

## CÉLÉBRATIONS COMMUNAUTAIRES DU PARDON

Dimanche 18 déc. 13h30 > St-Cyrille  
Lundi 19 déc. 19h30 > St-Félix

NOËL

24 décembre > 16h00 > St-Lucien  
Minuit > St-Cyrille et  
St-Félix

25 décembre > 09h45 > St-Lucien  
11h00 > St-Cyrille

JOUR DE L'AN

1<sup>er</sup> janvier > 8h30 > St-Lucien  
9h45 > St-Cyrille  
11h15 > St-Félix



MERCII

## RAPPEL

## *Paroisse St-Luc, communauté St-Lucien*

## Campagne annuelle de financement de la paroisse ou CGA (contribution globale annuelle)

Rappel : si vous pouviez retourner votre contribution avant le 31 décembre, cela aiderait le conseil d'administration à boucler l'année et à planifier l'année 2013.

Nous avons besoin de vous : Toute contribution sera la bienvenue.

Reçu d'impôt pour 2011: la contribution drait être

Merci de soutenir votre communauté paroissiale et de nous aider à entretenir ce bâtiment patrimonial.

Faire votre chèque à : Fabrique St-Luc - C.P. 1000 - 600

#### Information



## Vie paroissiale/La fabrique (suite)



### Groupe Eau Vive

Les membres du groupe Eau vive qui accompagnent les personnes malades ou endeuillées ont visité en novembre les résidents de la résidence Saint-Cyrille. En février, ils souligneront la journée des malades. Vous êtes malade, vous vous sentez seul, le groupe Eau Vive vous offre une présence, une écoute...397-4541.

### UN RENDEZ-VOUS RÉUSSI !

Le dimanche, 16 octobre, plus de 200 personnes de la paroisse St-Luc se sont données rendez-vous à l'église St-Cyrille pour la célébration dominicale dans le cadre d'une relecture du vécu de la paroisse St-Luc depuis sa fondation en janvier 2010. À cet effet, près de 60 personnes étaient présentes dès 9h00 pour regarder différentes facettes de la vie paroissiale, pour en souligner les points forts et identifier les défis à relever.

La célébration présidée par Mgr André Gazaille nous a permis d'approfondir cette réalité, qu'avant d'être une structure, la paroisse c'est des personnes qui essaient de vivre l'évangile ensemble mettant en commun leurs talents, leur énergie, leur foi pour que la vie paroissiale devienne de plus en plus un lieu pour découvrir le Christ Jésus.

Après la célébration, 112 personnes des quatre communautés ont partagé un repas fraternel au cours duquel elles ont pu connaître un peu mieux notre nouvel évêque. Par la suite, une quarantaine de paroissiens ont poursuivi cette rencontre fraternelle en visitant l'entreprise Canneberges Drummond située à St-Lucien et propriété de M. Michel Gardner. Avec Mgr Gazaille, ils ont pu découvrir le processus de cueillette de ce petit fruit. Le transport fut assuré gratuitement par Ben-Val transport. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette journée et à celles qui l'ont préparée et animée.

### Un souhait

Si, pour plusieurs, la période des fêtes en est une de réjouissances, pour d'autres c'est une période plus difficile à cause de la maladie, d'un deuil ou suite à une situation financière ou familiale plus incertaine. Qu'elle que soit notre situation, je souhaite que le temps des fêtes permettent à chacun de vivre au moins une rencontre qui soit nourrissante, bienfaisante, une rencontre où je sens que je compte aux yeux de quelqu'un et que l'autre éprouve qu'il compte à mes yeux. Alors, le mystère de Noël où Dieu vient à la rencontre de l'humanité à travers un enfant se perpétuera car là où il y a de l'amour, là où des gens s'accueillent, se rencontrent au niveau du cœur, là est Dieu.

Joyeux Noël et heureuse période des fêtes!

*Jean-Claude Poitras, curé*

Pour toute information sur une facette ou l'autre la vie paroissiale, n'hésitez pas à téléphoner au presbytère (397-2344) ou à nous rejoindre par courriel [st-luc@hotmail.ca](mailto:st-luc@hotmail.ca)

Merci à toutes les personnes qui apportent leur contribution à la vie paroissiale.



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de l'Est de Drummond

### CELI DESJARDINS

Vous avez des liquidités qui dorment ? Profitez du CELI Desjardins à un taux avantageux... et placez votre montant à l'abri de l'impôt ! Appelez dès maintenant votre conseiller à la Caisse !

Que la sérénité du temps des Fêtes soit un heureux prélude à l'année nouvelle. Recevez nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

Joyeux Noël et une heureuse nouvelle année !

*La caisse populaire Desjardins*



Nos bureaux seront fermés les lundi et mardi 26 et 27 décembre 2011 ainsi que les lundi et mardi 2 et 3 janvier 2012.

Veuillez noter que le vendredi 23 décembre ainsi que le vendredi 30 décembre, la Caisse sera ouverte jusqu'à 15 heures.





Club de Saint-Lucien

## *La FADOQ, Club Or et Argent*



Bonjour chers amis du Club Or et Argent de la Fadoq de Saint-Lucien.

Nos activités sont en cours pour la prochaine année. Si vous avez 50 ans et plus, il est toujours possible de devenir membre de notre association au minime coût de 25\$. C'est une aubaine compte tenu des rabais dont vous pouvez bénéficier un peu partout en magasinant et aussi grâce aux rabais à nos membres lors de nos activités. Notre bassin de membres actifs se maintient dans la centaine, ce qui nous permet d'offrir certaines activités à prix compétitifs.

Nous avons toujours nos activités le mercredi après-midi à 14h au Centre communautaire ainsi que notre soirée de danse tous les 4e samedis du mois. Nous tiendrons notre assemblée générale annuelle le 25 avril 2012 à 14h au centre communautaire. Nous aurons aussi notre Bingo annuel le 18 mars 2012 à 13h30, la St-Valentin à la mi-février, la visite à la cabane à sucre en mars, la fête des mères et pères comme à l'habitude; il s'agit de suivre la

publicité et vous de informer auprès des responsables. Au plaisir de vous accueillir.

Vous savez par les temps de morosité que nous vivons, ce n'est pas superflu de se réunir dans nos communautés, en famille et de se souhaiter plein de belles choses, de partager un repas, un présent, de bons mots. Le temps des Fêtes est un moment privilégié durant l'année. Je vous souhaite d'en profiter pleinement.

### **Joyeux Noël**

Dans quelques jours  
Nous fêterons la douce nuit.  
La nuit synonyme d'amour  
On donnera comme des sages  
Des cadeaux aux enfants heureux.  
Moi je voudrais que dans vos cœurs  
Quoi que vous fassiez ce jour là  
Règnent la joie et le bonheur !



Heureuses Fêtes à vous tous ! Bonne année et surtout bonne santé et beaucoup d'amour.



CONSEIL 7753,  
BON-CONSEIL

Bonjour,

L'installation des Officiers du Conseil 7753 de Bon-Conseil s'est faite à l'Église de Notre-Dame-du-Bon-Conseil le 16 Octobre 2011, après la messe de 11h00.



Sur la photo on reconnaît notre nouvel Aumônier des Chevaliers de Colomb : S.C. Paul André Cournoyer et Curé de la paroisse.

Le Grand Chevalier : Frère André Buissières, l'Ex-Grand Chevalier : S.C. Yvon Champagne.  
Le secrétaire financier : Frère Raymond Comeau.  
Le Député de District : S.C. Normand Demers.  
L'intendant : S.C. Jean-Marc Demers.  
Le nouveau cérémoniaire : Frère Marc-André Piché.  
Le Syndic 1 : frère Yvon Durocher. Le trésorier : Frère François Bernard et le secrétaire archiviste : S.C. Pierre Fischer, tous accompagnés de leurs conjointes.

Photo de Raymond Comeau.



Notre messe des défunts s'est tenue à l'Église de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, dimanche le 30 octobre suivi d'un Brunch à la Pente Douce. Nous avons eu cette année encore notre Quille-O-Thon annuel des Chevaliers de Colomb du Conseil 7753, qui s'est tenu le 19 novembre 2011, à la salle de Quilles Bon-Conseil. Une vingtaine d'équipes s'étaient inscrites pour cet événement. Plusieurs prix de présence ont été distribués. Merci à tous nos commanditaires et félicitations à toutes les équipes.

Le responsable de la vente des billets "Partage", Gaétan Foucault (819-336-5322) vous invite à vous procurer les billets le plus vite possible, déjà plus de la moitié ont été vendus. Ils sont disponibles également auprès d'un Officier du Conseil 7753. Les responsables du Conseil 7753 se préparent cette année encore à leurs visites annuelles de nos aînés en compagnie du Père Noël et de ses musiciens. Les visites se feront les 10 et 18 décembre 2011.

Être Chevalier, c'est s'impliquer en participant aux différents programmes colombiens. Au Québec, plus

de 104 000 membres Chevalier de Colomb sont regroupés dans les 550 Conseils réunis dans 116 districts et répartis en 16 régions Colombiennes.

#### Une Équipe Dynamique au service du Québec

Les réunions se font toujours le deuxième mercredi, de chaque mois, à 19h30 au Pavillon du Centre Communautaire, 541 Rue Elphège Bourgeois, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Vous désirez faire partie de la grande famille des Chevaliers de Colomb ?

Pour renseignements supplémentaires, contactez le Grand-Chevalier, M. André Bussières au (819) 397-2354, le secrétaire financier, M. Raymond Comeau au (819) 336-5203 ou le secrétaire archiviste S.C.Pierre Fischer (819)-850-2648.

Merci de votre attention

**S.C. Pierre Fischer**, secrétaire  
Archiviste.



## *La société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec*



Fierté régionale depuis 1944  
Section locale de St-Lucien

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, j'aimerais vous souligner que le jour du Drapeau du Québec sera le 21 janvier prochain. À cette occasion, des membres du conseil de la section locale visiteront les élèves de notre école afin de partager avec eux l'histoire de notre drapeau.

De plus, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Lucien prépare son assemblée générale annuelle. Les membres se réuniront le 22 janvier prochain et l'activité se déroulera à compter de 9 h 45, au centre communautaire de Saint-Lucien. Lors de cette assemblée, on procédera à l'élection des membres du conseil local d'administration. Nous avons prévu de l'animation musicale, un repas typique d'autrefois ainsi qu'une exposition d'artisanat parrainée par le Cercle des fermières de la municipalité. Des prix de présence seront tirés incluant une pièce d'artisanat offerte par le Cercle des fermières. De plus, le bureau régional offrira aux participants la possibilité de gagner deux prix régionaux, un touristique et l'autre

culturel. Vous voulez mieux connaître les activités de votre section locale? Alors, venez en grand nombre assister à notre assemblée générale. Vous recevrez sous peu, par courrier, une invitation à cet effet. Lors de cette rencontre annuelle, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Par ailleurs, nous organisons un concours intitulé *LA DANSE DES MOTS AU RYTHME DE LA CHANSON QUÉBÉCOISE* dont les objectifs sont de promouvoir les arts et la culture du Québec en plus de faire découvrir la chanson francophone aux jeunes et aux adultes de notre paroisse. Le concours comporte deux volets. Le premier s'adresse aux élèves et se déroule en ce moment à l'école des Deux-Rivières et le second s'adresse au public en général. À cet effet, vous recevrez le coupon de participation en même temps que l'invitation pour assister à notre assemblée générale. Les modalités du concours y seront inscrites ainsi que les prix qui seront remis. Nous souhaitons bonne chance à tous les participants.



Fierté régionale depuis 1944

Section locale de St-Lucien

Nous vous rappelons que vous pouvez devenir membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et ainsi soutenir la promotion de la culture québécoise. Les cartes de membres sont disponibles auprès des membres de votre conseil d'administration au coût annuel de 7 \$. Les membres, sauf les assurés, recevront prochainement une demande de renouvellement pour leur membrariat. En renouvelant votre carte de membre, vous maintenez votre appui à une cause qui nous tient à cœur. Et n'oubliez pas de nous faire



5330 Route 285, St-Lucien (Québec) J0C 1N0  
Tél: 1-819-397-5250 Fax: 1-819-397-2140

Bonjour,

L'année 2011 se termine et les enfants sont fous de joie à l'idée des vacances et des cadeaux qui arriveront pour Noël. Encore un petit effort vous y êtes presque!

Nous sommes en pleine campagne de financement et vous êtes invité à encourager les élèves en vous procurant les 2 produits vendus par les enfants. Cette année c'est des oursons de miel de Miel Drummond (établie à St-Lucien) et le pétillant de pommes et de pommes et canneberges du Versant rouges, qui vous sont offerts. Il est possible de vous procurer les pétillants de pommes au dépanneur de St-Lucien. Les fonds amassés, serviront pour la sortie de fin d'année et c'est au Ranch Massawipi que les élèves termineront leur année scolaire. Un atelier a été présenté aux élèves pour bien leur faire comprendre en quoi consistait une campagne de financement et à quoi servirait les fonds. Un tableau avec l'objectif a aussi été dévoilé afin de permettre aux enfants de bien se rendre compte de l'effet de chacune de leur vente.

Dernièrement, on pouvait lire dans le journal l'impact et sur le site de la commission scolaire des chênes ([csdeschenes.qc.ca](http://csdeschenes.qc.ca)), un article qui parle de la belle initiative vis à vis la non-violence dans nos écoles. Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année se sont fait ambassadeurs par le biais de L'UNITÉ sans violence, exprimez-vous! Programme financé par info-crime Québec, présenté par les étudiants en technique policière de Sherbrooke et un policier de la Sureté du Québec. Les élèves se

## *La société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (suite)*

parvenir vos demandes d'aide financière. Nous les analyserons avec grand intérêt.

En conclusion, les membres du conseil de la section locale se joignent à moi pour vous souhaiter

**Joyeux Noël et bonne année 2012!**

La présidente,

**Suzanne P. Lebeau**



*L'école des 2 Rivières*

sont aussi engagés avec un contrat qu'ils portent fièrement sur un chandail, à combattre la violence. Ces chandails leurs ont été remis afin d'y inscrire les gestes à bannir de leur vie scolaire.

Le 22 décembre aura lieu une journée très spéciale puisque la journée se prolongera pour faire place à plusieurs activités ainsi qu'un souper pour les élèves afin de célébrer Noël et le début des vacances scolaires. Les amis et la famille sont aussi invités à 19h30 pour une pièce de théâtre et un spectacle de musique de Noël joué par les élèves de l'école. On vous attend en grand nombre!

### Rappel important!!!

Dès février, les inscriptions des enfants pour le préscolaire seront possibles. Il est obligatoire d'avoir le certificat original de naissance (grand format) pour l'inscription. Il est important de s'inscrire le plus tôt possible!

Profitez des fêtes pour vous amusez et n'oubliez pas les services de raccompagnements, pour passer ces moments précieux en toute sécurité. En mon nom et au nom de tout le conseil d'établissement, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une merveilleuse année 2012!

**Karyn Gallant**, Présidente du conseil d'établissement





## Joyeux Noël!!

*Je ne sais pas pour vous, mais moi le temps des fêtes ça me rend vraiment très heureuse!*

*Quand il se met à neiger, je trouve ça magique à chaque fois! En plus, il y a plein de choses à faire l'hiver!  
C'est le temps d'aller faire du ski, du snow, de la raquette, du patinage, de jouer dans la neige pour ensuite rentrer  
à l'intérieur et boire un bon chocolat chaud!*

*C'est aussi le moment parfait de passer du temps en famille et de rappeler à chacun à quel point on les aime.  
Tout le monde autour de la table à manger une bonne dinde, ou bien pour ma part une tourtière.*

*Mais, c'est aussi le temps de faire une liste de cadeaux de Noël... Voici des suggestions à tous les prix :*

*CD (ex.:Cold Play)*

*livres (ex.Aurélie Laflamme, Le blogue de Namasté, Journal d'un vampire,etc)*

*Des billets de cinéma*

*Un Ipod ...*



**Erika Faucher**

**Conte de noël**



### Mon trésor ... C'est toi ....

Il était une fois dans un petit village, une vieille dame. Avec les années, on avait oublié son nom et lui en avait donné un autre, « Madame Bigor », car durant toute l'année elle racontait qu'elle possédait un magnifique trésor. À chaque fois que Noël approchait, environ un mois à l'avance, elle offrait à tous les gens qu'en échange de sept jours de travaux chez elle, elle donnerait volontiers son trésor. Les premières années, plusieurs adultes offraient leurs services.... Mais ... Aucun d'eux ne réussissait à terminer les sept jours .... Pour autant de raison que de gens, qui à chacun de leur tour, regrettaien d'avoir cru cette vieille folle. Cette année là, la veille dame radota sa même phrase que les Noël passés.

- Je serais prête à donner mon trésor à celui ou celle qui voudrait faire des travaux chez moi pendant 7 jours.
- Quelques enfants étaient présents. Une petite fille au nom de Franie demanda.

- Quel est votre trésor Madame Bigor?

N'ayant pas de réponse :

- Madame Bigor qu'y a-t-il dans votre trésor?

La vieille dame se tourna face à la fillette et dit :

- Les enfants, dans mon trésor se trouve ce qui est le plus important pour vous au monde.

Elle savait bien l'effet que ça ferait sur les enfants. Puis elle tapota le plancher avec sa canne avant de repartir. Mais un petit garçon du nom de « Lucas » l'arrêta.

- Madame, je suis fort malgré mon âge et je pourrais travailler pour vous.

Elle le regarda de la tête au pied et le fit tourner sur lui-même à l'aide de sa canne.

- Tu te crois assez fort?

- Oui, Madame.

- Présente-toi chez moi, demain matin et nous verrons cela.

Le petit garçon était fier de lui, car il avait offert ses services avant ses amis. Je vais lui demander des soldats de bois comme j'ai toujours rêvé.

- Tu voudrais bien que j'aille t'aider demain? De cette façon, elle voudra peut-être me donner une poupée,
- suggéra Franie.

- Il n'en est pas question, c'est moi seul qui irai!

Très tôt le lendemain matin, Lucas arriva chez Madame Bigor comme prévu. Il cogna doucement. Elle ouvrit la porte, le regarda d'un air sévère et commença :

- Lave mes planchers. Demain tu laveras mes fenêtres. Après, on verra.



## Conte de noël (suite)



Le petit bonhomme écarquilla les yeux et demanda timide :

- Puis-je voir le trésor avant?
- Tu voudrais voir le trésor avant même de travailler.... Pas question! Allez, commence immédiatement!

Il prit la chaudière et débuta son travail. À la fin de la journée, il s'approcha de la dame et lui dit : - J'ai terminé, puis-je partir?

Elle lui tendit une feuille.

- Je veux que tu écrives sur cette feuille ce qui te tient le plus à cœur au monde. - Ce que je voudrais ? - Ce qui est le plus important pour toi.

Le petit garçon pensa immédiatement à ses soldats de bois. Mais, voyant la grandeur de la feuille, il décida d'inscrire un autre jouet, puis un autre et encore un autre, jusqu'à ce que la feuille fût pleine, puis, il la remit à Madame Bigor.

- Voici ce que je voudrais le plus.

Elle ne regarda même pas la feuille et lui dit :

- Bon! Maintenant rentre chez toi et revient demain.
- D'accord, au revoir et à demain.

Le lendemain se passa de la même façon que la première journée. Puis à la fin, la vieille dame donna encore une fois une feuille à Lucas. Il la remplit, puis lui remit. En arrivant chez lui, il raconta tout à ses parents.

- Mais qu'as-tu donc pensé Lucas? C'est une vieille folle. Jamais, elle ne te donnera ce que tu as demandé.

Le lendemain Lucas se rendit chez la vieille dame. Lorsqu'elle voulu lui dire son travail de la journée, il l'arrêta.

- Je veux être payé aujourd'hui. Je crois que deux jours de travaux valent amplement ce que j'ai demandé.
- Tu crois qu'en seulement deux jours tu peux te mériter ce que tu désires le plus au monde? - Oui!
- Alors va-t'en! Tu ne mérites pas que je te donne quoi que ce soit. - Mais ...
- Quitte ma maison immédiatement!

Le garçonnet quitta la maison tristement et rencontra ses amis. Il leurs expliqua ce qui s'était passé et ce que ses parents lui avaient dit.

- Je ne croirai plus jamais cette vieille dame, dit-il en conclusion.

Franie qui était présente décida d'essayer à son tour. Le lendemain, elle arriva chez Madame Bigor.

- Bonjour, Madame Bigor. J'aimerais, si vous le voulez, prendre la place de Lucas. Mon nom est Franie.
- Tu sais que Lucas n'a rien eu?
- Oui, mais il n'a pas terminé la semaine.
- D'accord! Viens je vais t'expliquer ce que tu dois faire.

À la fin de la journée, Madame Bigor présenta une feuille à la fillette.

- Je veux que tu écrives ce qui est le plus important pour toi au monde.

Franie pris la feuille. « Ce qui est le plus important pour moi. J'aimerais beaucoup une poupée. Ce qui est le plus important? » Répéta-t-elle. - Oui.

Puis la vieille dame quitta la pièce.

Franie, quitta la pièce à son tour quelques instants plus tard. Puis, remit la feuille à Madame Bigor, en lui confirmant qu'elle sera là le lendemain.

La dernière journée arriva. Lorsque Madame Bigor offrit à Franie la feuille, la petite fille lui demanda.

- Dois-je écrire encore aujourd'hui, ce qui est le plus important pour moi? - Bien sûr.

Alors Franie pensa aux autre noms qu'elle avait inscrits sur les feuilles. Pour elle ce qui était le plus important au monde, c'était les gens qui l'entouraient et qu'elle aimait le plus. Puisque c'était la dernière journée, elle en inscrivit deux. Madame Bigor prit toutes les feuilles et les regarda tendrement.

- Puis-je avoir votre trésor s'il vous plaît, Madame?

La vieille dame sourit.

- Le plus merveilleux de tous les trésors, tu l'as dans ton cœur Franie, c'est l'Amour. Je ne peux t'offrir rien de plus beau et de plus grand, mais voici tout de même ceci.

Elle lui présenta une petite poupée.

- Ho! Merci, merci beaucoup ....

Merci à toi Franie. Et reviens me voir souvent.

P.S. : « Es-ce que tu sais, si j'avais été à la place de Franie, le nom que j'aurais inscrit sur la feuille....  
C'est le tien.... »

Joyeux Noël!

Composé par France Valence



**À VENDRE / À ACHETER/  
À LOUER :**

**À VENDRE :**

- **Siège d'auto pour enfant**  
Très propre (acheté neuf) Prix : faite une offre. Tel : 819-397-2973
- **Pépine (BACKOE8)**  
John Deere, creuse 8.5 pieds avec pelle (bucket) 18 po à l'état neuf. Prix : à discuter. Tel : 819-397-2973
- **Chaise d'aisance**  
Pouvant servir de chaise roulante et marchette pour personne âgée. Prix : à discuter. Tel : 819-397-2973
- **Chaise d'exercice**  
Flexible AB Lounge 2, base en métal. Prix 60 \$. Tél.: 397-5782
- **Tapis antique à poils ras**  
Bleu marine avec frange, fleurs brodées et incrustées de différentes couleurs. Grandeur 9.5 pieds de large par 12.5 pieds de long. Prix : faite une offre Tél.: 397-5782 Hélène Tessier



**Réponse du concours du journal dans l'édition de septembre 2011**

1. En quelle année, St-Lucien a-t-il vécu la grande noirceur causée par le verglas ? **1998**
2. Qui fut le premier président du Conseil d'administration des loisirs OTJ St-Lucien Inc.? **Gratien Lebeau**
3. Qui fut le premier président du Club Optimiste St-Lucien de Drummond Inc.? **Claude Charrette**

**ANNIVERSAIRES :**

**Janvier :**

- 01 - Cécile Lebeau
- 02 - Maurice Gendron
- 11 - Gisèle Beauregard
- 13 - François Bernard
- 16 - Lynda Lalancette
- 19 - Michel Paradis
- 21 - Danielle Rocheleau
- 23 - Dominic Noël St-Sauveur
- 26 - Claire Provencher
- 26 - Marie-Claude Rocheleau
- 29 - Pierre Mercier
- 30 - Dave Lussier



**ANNIVERSAIRES :**

**Février :**

- 2 - Amélie Boisclair
- 7 - Richard Rocheleau
- 8 - Pascal Laterreux
- 8 - Gilles Côté
- 9 - Martin Provencher
- 11 - Stéphane Lebeau
- 11 - Richard Lebeau
- 12 - Jocelyne Pérusse
- 19 - Ghyslaine St-Sauveur
- 25 - Jocelyn Letendre
- 26 - Chantal Marcoux
- 28 - Camil Talbot

**Mars :**

- 11 - Pierrette Ricard
- 13 - Annabel Sauvage
- 17 - Michel Provencher
- 17 - Lauraine Noël
- 18 - Jimmy Rocheleau
- 25 - Gabriel Boucher Lampron
- 28 - Denise Mercier



**CONCOURS « HISTOIRE DE NOTRE MUNICIPALITÉ » DU P'TIT CURIEUX**

Répondez correctement aux trois questions ci-dessous se rapportant à l'histoire de notre Municipalité et vous pourriez vous mériter un livre sur l'histoire du Québec gracieuseté de la Société St-Jean-Baptiste. Déposez votre coupon réponse au Dépanneur St-Lucien ou au bureau municipal avant le 6 janvier 2012 à 17h00. Un seul coupon par personne. Les membres de l'équipe du journal ainsi que leurs conjoints ne peuvent pas participer à ce concours.

Nom : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

- 4- En quelle année fut inauguré le premier bureau de poste à St-Lucien?

1928 \_\_\_\_\_

1910 \_\_\_\_\_

1906 \_\_\_\_\_

- 5- Qui fut le premier maître de poste de St-Lucien?

M. Lucien Léveillé \_\_\_\_\_

M. Antoine Beauregard \_\_\_\_\_

M. Frédéric Talbot \_\_\_\_\_

- 6- En quelle année fut inaugurée la première caisse populaire à St-Lucien?

1952 \_\_\_\_\_

1948 \_\_\_\_\_

1946 \_\_\_\_\_

